

Fiche 26 : COORDONNATEUR DU RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE RENFORCÉ (REP+)

CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer à l'animation du (des) projet(s) de réseau(x) sous l'autorité hiérarchique de l'IA-DASEN de la Manche et sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN de circonscription et du principal du collège.
FONCTIONS ET ACTIVITÉS	<p><u>Domaine administratif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Secrétaire du comité de pilotage (COPIL) du réseau, il est notamment chargé de préparer les décisions et de les mettre en œuvre. ▪ Il participe à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du (des) projet(s) du (des) réseau(x). ▪ Il tient à jour et analyse les indicateurs du tableau de bord du (des) réseau(x). ▪ Il instruit les dossiers relatifs aux demandes de financement des actions, prépare le budget et suit son exécution en étroite relation avec le principal et le gestionnaire. <p><u>Domaine pédagogique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il assure la coordination pédagogique des professeurs référents, des enseignants des écoles et des personnels supplémentaires (les assistants pédagogiques) notamment dans la mise en place des PPRE et dans les ateliers de pratique langagière et mathématiques. ▪ Il apporte son concours aux formations professionnelles initiales et continues des enseignants exerçant en éducation prioritaire. ▪ Il contribue avec le CPC à la préparation et à l'animation des journées de pondération. <p><u>Domaine partenarial</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il met en œuvre une stratégie d'information et de communication en direction des acteurs du (des) réseau(x) et des partenaires. ▪ Il assiste ou représente le responsable de l'éducation prioritaire dans ses relations avec les partenaires du volet éducatif du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et dans les instances partenariales. ▪ Il contribue à la mise en place d'une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire. Il développe les relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau.
COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CAFIPEMF souhaité. ▪ Etre très disponible, au delà des horaires ordinaires de la classe. ▪ Avoir une bonne appréhension des difficultés rencontrées par les élèves et les enseignants (1^{er} et 2nd degré) pour apporter des éléments de réponse relevant de sa compétence. ▪ Posséder une solide connaissance du terrain et être apte à assimiler les procédures administratives. Connaître les enjeux du REP+ et de la refondation de l'éducation prioritaire. ▪ Présenter des qualités relationnelles. Sens de l'écoute, de la coopération et de la communication. ▪ Savoir travailler en équipe et en partenariat élargi. Etre force de proposition, impulser et accompagner une dynamique de projet. ▪ Etre capable d'animer des équipes, à conduire des réunions et des animations.
SITUATION ADMINISTRATIVE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nomination de la mise en œuvre à l'échéance du projet REP+.